



BIENVENUE AU CNRS

2020

QUELQUES CHIFFRES

Plus de
15 000

chercheurs et chercheuses
permanents et contractuels

Plus de
16 000

ingénieurs, ingénieures, techniciens et
techniciennes permanents et contractuels

Plus de
52 000

publications
scientifiques

Plus de
150

structures communes
de recherche CNRS/entreprises

Près de
100

start-up créées
par an

Plus de
1 100

unités de
recherche

80

*International Research
Laboratories*

Près de
600

*lauréats ERC (European
Research Council)*

LE MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



En 2019, plus de 560 chercheurs et chercheuses, ingénieurs et techniciens ont été recrutés par le CNRS. Si ce prestigieux organisme de recherche est connu, reconnu et respecté sur la scène internationale, il le doit avant tout à la richesse et à la qualité de ses personnels.

L'emploi scientifique et la qualité de l'environnement de travail dans les laboratoires constituent des préoccupations essentielles. Il est primordial que le CNRS puisse recruter chaque année d'excellents scientifiques permanents en nombre suffisant. Ces personnels ont besoin d'un environnement efficace et performant pour produire des résultats de haut niveau. Les personnels d'appui à la recherche sont indispensables pour les accompagner dans leurs missions.

L'année 2020 sera, de ce point de vue, une année très importante puisqu'elle verra naître la loi de Programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Cette loi, que nous appelons tous de nos vœux, doit être le signe fort de l'engagement de la France envers sa recherche. À la LPPR de nous donner les moyens dont nous avons besoin mais aussi de simplifier un quotidien et des règles devenus trop complexes.

Sans attendre le contrat d'objectifs et de performance que nous venons de signer avec l'État, le CNRS a pris des engagements. Nous avons identifié six grands défis sociétaux – changement climatique, inégalités éducatives, intelligence artificielle, santé et environnement, territoires du futur, transition énergétique – et une quarantaine de priorités thématiques. Le CNRS reste lui-même, chacun de nos dix instituts continuera de conduire, chacun dans son domaine, des recherches fondamentales principalement guidées par la curiosité, avec la vocation de repousser les limites de la connaissance. Mais ces grands axes scientifiques traduisent la vision de l'organisme sur les évolutions majeures de la science dans les cinq prochaines années et bénéficieront, à ce titre, d'une attention particulière.

La fondation du CNRS qui vient de voir le jour doit nous permettre de récupérer plus de fonds, tant d'entreprises, que de grands mécènes ou de particuliers, sur l'ensemble de nos thématiques scientifiques.

Le CNRS que vous intégrez est un corps vivant, qui secrète en permanence des découvertes, des brevets, dont les chercheurs et les chercheuses innoveront et

entreprendront. Son ambition est immense et dépasse, vous le savez, très largement les frontières de l'hexagone. Dans un environnement de plus en plus compétitif, nos laboratoires attirent des femmes et des hommes de science du monde entier. Nous devons en être fiers.

À chacun et chacune d'entre vous, j'adresse mes sincères remerciements d'avoir fait le choix du CNRS. Nous avons besoin de vos compétences scientifiques, techniques ou administratives. La célébration des 80 ans du CNRS a rappelé, s'il en était besoin, à quel point notre maison commune est une magistrale œuvre collective à laquelle chacune et chacun apporte, à son niveau, sa « petite pierre ».

À votre tour d'y contribuer !



ANTOINE PETIT

Président-directeur général du CNRS

LE COMITÉ DE DIRECTION DU CNRS

La direction générale



ANTOINE PETIT
Président-directeur général

Choisi parmi les personnalités du monde scientifique et technologique, le président-directeur général est nommé pour quatre ans par décret du président de la République, sur proposition du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il définit la politique générale de l'établissement dans le cadre des orientations arrêtées par le Conseil d'administration et assure la direction scientifique, administrative et financière du CNRS. Il veille à l'équilibre entre les différentes disciplines. Il assure les relations de l'établissement avec les partenaires socio-économiques ainsi qu'avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les organismes nationaux ou étrangers et les organisations internationales intervenant dans ses domaines d'activité. Il est assisté de trois directeurs généraux délégués.



ALAIN SCHUHL
Directeur général délégué à la science

Le directeur général délégué à la science coordonne l'action des dix instituts du CNRS, veille à promouvoir l'interdisciplinarité et organise les partenariats avec les divers acteurs de la recherche à l'échelle régionale, nationale, européenne ou internationale.



CHRISTOPHE COUDROY
Directeur général délégué aux ressources

Le directeur général délégué aux ressources conduit la politique administrative et financière de l'établissement et est responsable du développement des ressources humaines et des activités de soutien à la recherche.



JEAN-LUC MOULLET
Directeur général délégué à l'innovation

Le directeur général délégué à l'innovation pilote et coordonne l'ensemble des activités du CNRS en matière de transfert des résultats de la recherche, de leur valorisation et des interactions avec le monde socio-économique.



MARIE-HÉLÈNE BEAUVAIS
Directrice de cabinet

La directrice de cabinet prolonge l'action politique du président-directeur général en assurant la liaison avec les trois directeurs généraux délégués. Elle pilote les affaires publiques et est responsable de la cellule de crise nationale.



BRIGITTE PERUCCA
Directrice de la communication

La Direction de la communication élabore et met en œuvre la stratégie de communication interne et externe du CNRS. Elle développe la médiation scientifique et la communication institutionnelle, mettant en valeur la recherche, l'innovation ainsi que les personnels de l'organisme. L'objectif est de valoriser les résultats, l'image et la notoriété du CNRS en France et à l'étranger.

Les instituts

Les dix instituts du CNRS mettent en œuvre la politique scientifique de l'établissement. Ils sont créés par décision du président-directeur général du CNRS, après avis du Conseil scientifique et approbation du Conseil d'administration. Les directeurs des instituts participent à l'élaboration de la politique scientifique du CNRS et définissent les modalités de son application. Chaque institut anime et coordonne l'action d'un ensemble cohérent d'activités de recherche relevant de plusieurs disciplines.



NICOLAS ARNAUD
Directeur de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU)



PASCAL AUSCHER
Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)



ALI CHARARA
Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)



ASTRID LAMBRECHT
Directrice de l'Institut de physique (INP)



ANDRÉ LE BIVIC
Directeur de l'Institut des sciences biologiques (INSB)



JACQUES MADDALUNO
Directeur de l'Institut de chimie (INC)



JEAN-YVES MARZIN
Directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)



REYNALD PAIN
Directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)



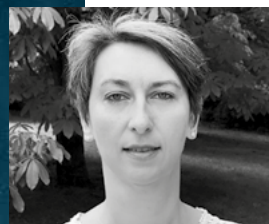
FRANÇOIS-JOSEPH RUGGI
Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)



STÉPHANIE THIÉBAULT
Directrice de l'Institut écologie et environnement (INEE)

LA DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA SCIENCE

La DGDS conduit, aux côtés du président-directeur général, la politique scientifique de l'établissement. Elle est dirigée par Alain Schuhl.



La **Direction d'appui aux partenariats publics (DAPP)** coordonne la mise en œuvre de la politique partenariale du CNRS avec les établissements, institutions publiques nationales et collectivités territoriales. Fortement impliquée dans le développement de la politique de site, à l'échelle territoriale avec ses partenaires universitaires, en cohérence et en synergie avec ses missions nationales, elle contribue à forger les outils – conception de systèmes d'information et production d'indicateurs – nécessaires à l'élaboration de la politique scientifique de l'organisme. Elle est dirigée par **Virginie Bonnaillie-Noël**.



La **Direction information scientifique et technique (DIST)** a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie IST de l'organisme pour développer la Science Ouverte. La DIST décline les politiques nationales et internationales en une politique d'établissement (l'accès à la production scientifique, sa valorisation ou la gestion des données de recherche, par exemple). Elle répond aux besoins des scientifiques en mettant à disposition des communautés, avec les partenaires du CNRS, des infrastructures telles que HAL, Persée.fr, BibCNRS et ISTEEX. Elle est dirigée par **Sylvie Rousset**.



La **Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI)** met en œuvre des programmes de recherche émergents et des actions construits avec les dix instituts, qui se caractérisent par une prise de risques, un caractère exploratoire et des collaborations inédites. Elle pilote des programmes hautement compétitifs ciblant des thématiques stratégiques. La MITI accompagne les actions scientifiques transverses aux instituts. Elle anime les réseaux technologiques transverses. Elle est dirigée par **Martina Knoop**.



La **Direction Europe de la recherche et coopération internationale (DERCI)** coordonne l'ensemble des opérations conduites par le CNRS pour contribuer à consolider l'espace européen de la recherche et à structurer les partenariats internationaux. Elle met en place les outils nécessaires au soutien de partenariats européens ou internationaux. Elle est dirigée par **Patrick Nédellec**.



La **Mission calcul-données (MiCaDo)** met en œuvre la politique du CNRS en matière de calcul haute performance, grilles, « cloud » et infrastructures de données massives dès que les coûts financiers et humains sont significatifs. Elle veille en particulier à construire une stratégie conjointe avec les partenaires du CNRS et à assurer sa cohérence avec les actions nationales et internationales. Elle s'appuie sur un comité de pilotage constitué de représentants des dix instituts, des directeurs des centres nationaux du CNRS (CC-IN2P3 et IDRIS) et d'experts. Elle est dirigée par **Denis Veynante**.



Le **comité TGIR (Très grandes infrastructures de recherche)** gère en collaboration avec ses partenaires français, européens et internationaux, quelque 80 infrastructures et très grandes infrastructures de recherche (IR et TGIR) au bénéfice de l'ensemble de la communauté scientifique. Il est présidé par **Éric Humler**.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE AUX RESSOURCES

La DGDR conduit, aux côtés du président-directeur général, la politique administrative et financière de l'établissement. Elle est dirigée par Christophe Coudroy.



La **Direction des affaires juridiques (DAJ)** assure pour le CNRS un rôle de conseil, d'expertise, de veille juridique et de défense de l'établissement. Elle est chargée également de la préparation des séances du Conseil d'administration de l'organisme, ainsi que de l'organisation des processus électoraux nécessaires à la mise en place des instances du CNRS. Elle est dirigée par **Myriam Fadel**.



La **Direction des comptes et de l'information financière (DCIF)** est garante de la régularité des opérations comptables et de la cohérence de l'ensemble des informations financières et comptables. Elle assure le suivi et l'enregistrement des actes de gestion liés à la mise en œuvre des crédits et à l'exécution du budget. Elle est dirigée par **Marie-Laure Inisan-Ehret**, également Agent comptable principal du CNRS.



La **Direction de la sûreté (DIRSU)** met en œuvre la politique de prévention et de maîtrise des risques d'atteintes volontaires aux personnes et au patrimoine matériel et immatériel au sein du CNRS. Ses missions s'articulent étroitement avec les fonctions exercées par le Fonctionnaire de sécurité de défense (FSD). Elle est dirigée par **Philippe Gasnot**, également FSD, directeur de la sûreté et conseiller aéronautique du CNRS, et coordinateur de l'intelligence économique.



La **Direction des ressources humaines (DRH)** est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines du CNRS, en lien avec les services des ressources humaines (SRH) des délégations régionales et les gestionnaires RH en unités pour la gestion de proximité. Elle est dirigée par **Hugues de La Giraudière**.



La **Direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation (DSFIM)** est chargée de la prospective et de la mise en œuvre des orientations stratégiques dans son domaine. Elle assure la programmation, la préparation et l'exécution du budget. Elle est chargée de l'optimisation des ressources, de leur allocation, de la mise en œuvre de la stratégie patrimoniale, de la politique d'achat, de l'appui financier aux très grandes infrastructures de recherche, et de la gestion des participations du CNRS dans d'autres structures. Elle est dirigée par **Christophe-Alexandre Paillard**.



La **Direction des systèmes d'information (DSI)** met en œuvre les outils de pilotage et de gestion des différentes activités du CNRS, en adéquation avec ses orientations stratégiques et métiers. Par ailleurs, elle met à disposition des laboratoires une offre de services numériques (ODS) destinée à simplifier, soutenir et sécuriser leur quotidien (travail collaboratif, mobilité, services cloud, sauvegarde et sécurisation des données, exploitation de sites Internet, etc.). Elle est dirigée par **Jean-Marc Voltini**.



La **Direction déléguée aux cadres supérieurs (DDCS)** propose et déploie une politique de détection, d'accompagnement et de formation à destination des cadres scientifiques, techniques et administratifs supérieurs et dirigeants de l'établissement. Elle est dirigée par **Muriel Sinanidès**.



La **Mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts (MPR)** assure le pilotage transverse de la DGDR. Elle coordonne les relations avec les délégations régionales. Elle assure le lien entre les directions de la DGDR et celles de la DGDS, et notamment avec les instituts. Elle est dirigée par **Claire Werlen**.



La **Coordination nationale de médecine de prévention (CNMP)** conseille notamment la direction sur l'organisation de la médecine de prévention au CNRS. Elle intervient auprès d'elle pour la mise en œuvre de la politique de santé au travail de l'établissement. Elle anime, en liaison avec les délégués régionaux, le réseau des personnels de santé. Elle est dirigée par le docteur **Arnaud Vasseur**.



La **Coordination nationale de prévention et de sécurité (CNPS)** assure au niveau national une activité de conseil et de coordination pour toutes les questions concernant la prévention des risques professionnels, la sécurité des personnes et des biens et la protection de l'environnement. Elle est dirigée par **Yves Fenech**.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À L'INNOVATION

La DGDl a pour objectif de renforcer le pilotage et la coordination de l'ensemble des activités du CNRS en matière de valorisation et de transfert. Elle est dirigée par Jean-Luc Moullet.



La **Direction des relations avec les entreprises (DRE)** organise et développe le partenariat et les collaborations de recherche entre les laboratoires du CNRS, les grands groupes, les PME ou les filières industrielles. De l'énergie à la santé, de l'automobile au spatial, de la

chimie à l'industrie des matériaux, de l'électronique à l'informatique, elle accélère les synergies et les partenariats entre la R&D des entreprises et les laboratoires du CNRS. Ancrée dans un maillage de compétences internes (instituts scientifiques et délégations régionales) et externes (décideurs du monde économique) elle ouvre les portes des entreprises aux chercheurs pour explorer de nouveaux horizons et accompagne l'apport considérable de la recherche fondamentale à la compétitivité des entreprises partenaires du CNRS. Elle est dirigée par **Carole Chretien**.



CNRS Innovation est la filiale nationale de valorisation du CNRS. Créée en 1992 et missionnée de transfert vers l'industrie de technologies innovante pour le CNRS, la filiale nationale de valorisation du CNRS gère, entre autres, la concession de contrats d'exploitation, la recherche de partenaires industriels, la gestion de portefeuilles de brevets et la création de start-up. Elle est dirigée par **Johanna Michielin**.

LES ENTITÉS RATTACHÉES À LA PRÉSIDENTENCE

Le **pôle Affaires publiques** est chargé de positionner le CNRS dans la société en le valorisant auprès des décideurs, des institutions nationales et de tout autre organisme concerné par les recherches effectuées dans ses laboratoires. Il est dirigé par **Marie-Hélène Beauvais**.



La **médiatrice du CNRS** intervient pour aider à résoudre les différends et les difficultés survenant dans la vie interne de l'établissement. Cette fonction est exercée par **Maïté Armengaud**.



Créé en 1994, le **Comité d'éthique du CNRS (Comets)** est une instance consultative et indépendante dont les avis sont publics. Placé auprès du Conseil d'administration du CNRS, il traite des questions dont le saisissent le Conseil d'administration, le Conseil scientifique ou le président-directeur général du CNRS. Il a en outre la faculté d'autosaisine. Son indépendance lui permet d'aborder librement la portée éthique des grands enjeux impliquant la recherche. Il est présidé par **Jean-Gabriel Ganascia**.



Le **réfèrent déontologue**. Rattaché à la présidence, il apporte aux agents CNRS tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques, notamment l'intégrité, la probité, la neutralité, la laïcité, le secret professionnel, l'indépendance de chercheurs, l'obéissance hiérarchique, le cumul des fonctions ou encore le conflit d'intérêt.

Le **réfèrent lancement d'alertes**. Rattaché à la présidence il vérifie la recevabilité et organise le traitement des alertes, notamment en cas de commission d'un crime ou d'un délit de violation grave et manifeste des lois et règlements au sein du CNRS.

Ces deux fonctions sont exercées par **Joël Moret-Bailly**.



La **déléguée à la protection des données** accompagne, informe, conseille le CNRS, les unités, les chercheurs, ingénieurs et techniciens sur leurs obligations en matière de protection des données personnelles. Elle apporte son expertise pour

garantir la conformité des projets du CNRS et des projets de recherche qui comprennent des données personnelles à la réglementation applicable. Cette fonction est exercée par **Gaëlle Bujan**.



CNRS Éditions est la maison d'édition du CNRS. Avec près de 150 nouveautés par an réparties entre livres en grand format, revues savantes et poches, sa vocation est de valoriser les travaux des chercheurs, de les diffuser en librairies et en bibliothèques et de promouvoir la science dans tous les domaines. Elle est dirigée par **Blandine Genthon**.



Le **réfèrent intégrité scientifique**. Rattaché à la présidence, il est en charge des questions liées à l'intégrité scientifique et de l'instruction des faits de méconduite et de fraude scientifiques. Cette fonction est exercée par **Rémy Mosseri**.



La **Mission pour la place des femmes au CNRS** agit comme un observatoire chargé d'impulser, de conseiller et d'évaluer la prise en compte du genre dans la politique globale de l'établissement. Son action s'articule selon quatre axes principaux : agir pour l'égalité

professionnelle entre les femmes et hommes, promouvoir la transversalité des recherches sur le genre, promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes femmes et développer les partenariats français, européens et internationaux. Elle est dirigée par **Elisabeth Kohler**.



La **Direction de l'audit interne (DAI)** effectue sur tout le périmètre de l'établissement une vérification indépendante et objective portant sur la conformité à la réglementation et aux engagements contractuels, la mise en œuvre des décisions du comité de direction,

l'efficacité des processus et la pertinence du contrôle interne. Elle recommande des actions destinées à apporter des améliorations dans les domaines audités et elle s'assure de leur mise en œuvre. Elle est dirigée par **Jean-Marc Le Martin**.

Le Conseil d'administration

Présidé par le président-directeur général du CNRS, le Conseil d'administration analyse et fixe, après avis du Conseil scientifique, les grandes orientations de la politique du CNRS en relation avec les besoins culturels, économiques et sociaux de la Nation. Après délibération, il se prononce sur les conditions de leur mise en œuvre. Il délibère notamment sur les mesures générales relatives à l'organisation et au fonctionnement du CNRS (notamment la création de directions ou de services), le budget et ses modifications, le contrat pluriannuel entre le CNRS et l'État, le rapport annuel d'activité, le compte financier, la politique d'action sociale, les emprunts, les créations de filiales et les prises, cessions ou extensions de participations financières, notamment dans les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT).

Le Comité national de la recherche scientifique

Instance collective composée du Conseil scientifique, des conseils scientifiques d'instituts, de quarante-et-une sections spécialisées dans chacune des disciplines, et de cinq commissions interdisciplinaires, le **Comité national de la recherche scientifique (CN)** joue un rôle essentiel dans la vie scientifique française. Ses membres contribuent à l'élaboration de la politique scientifique de l'établissement, procèdent à l'analyse de la conjoncture et de ses perspectives, et participent au recrutement et au suivi de la carrière des chercheurs et de l'activité des unités de recherche.



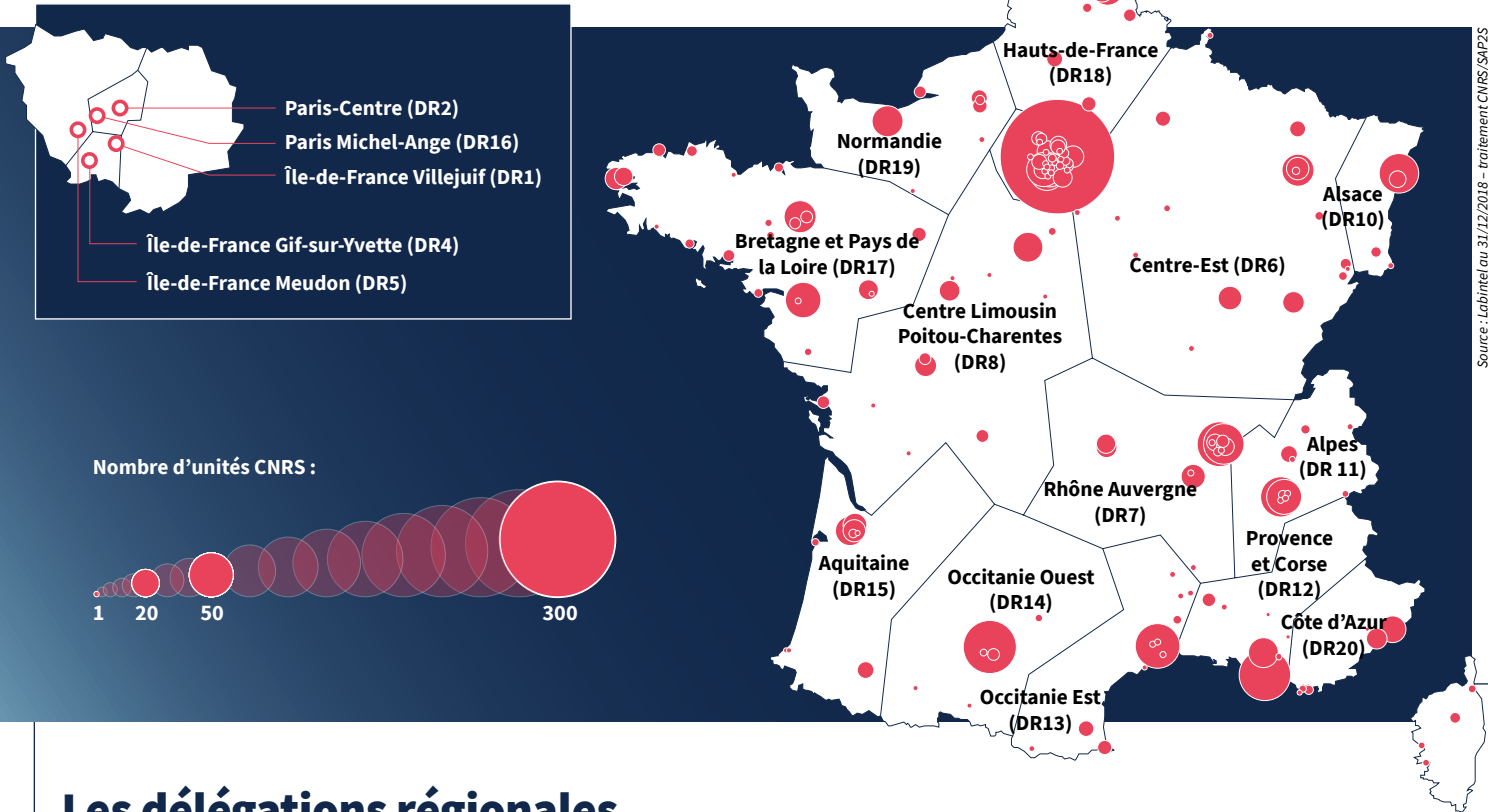
Le **Conseil scientifique** veille à la cohérence de la politique scientifique du CNRS en liaison avec l'ensemble des instances consultatives. À ce titre, il donne un avis sur les grandes orientations et l'organisation de l'établissement ainsi que sur les principes communs d'évaluation de la qualité des recherches et des chercheurs. La présidente du Conseil scientifique est **Dorothée Berthomieu**.

LES LABORATOIRES

Les laboratoires constituent le socle scientifique de l'établissement. Répartis sur l'ensemble du territoire national et à l'international, ils sont copilotés par le CNRS et par un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, organismes ou entreprises, qui partagent un projet scientifique, y affectent du personnel et des ressources.

Les laboratoires de recherche liés au CNRS sont créés ou renouvelés sur un rythme quinquennal, après évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) et le Comité national de la recherche scientifique (CN), sur proposition des instituts, par décision conjointe du président-directeur général du CNRS et le cas échéant, du ou des responsables des autres tutelles.

En France



Les délégations régionales

Le CNRS est organisé territorialement en dix-huit délégations régionales. Chacune d'entre elles est placée sous la responsabilité d'un **délégué régional**. Le délégué est le représentant de l'établissement en région. Il en coordonne les activités dans sa circonscription. Il est le porteur de l'unité de l'organisme et à ce titre, il a une mission d'animation de la communauté CNRS dans sa région.



**Clarisse Lefort
(DR1)**



**Véronique Debisschop
(DR2)**



**Marie-Hélène
Papillon (DR4)**



Philippe Cavelier
(DR5)



**Edwige Helmer-Laurent
(DR6)**



**Ghislaine Gibello
(DR12)**



Jérôme Vitre
(DR13)



**Christophe Giraud
(DR14)**



**Younis Hermès
(DR15)**



Hélène Maury
(DR16)



**Frédéric Faure
(DR7)**



**Ludovic Hamon
(DR8)**



**Patrice Soullie
(DR10)**



**Jérôme Paret
(DR11)**



**Gabrielle Inguscio
(DR17)**



Christophe J. Muller
(DR18)



**Christine Brunel
(DR19)**



Aurélié Philippe
(DR20)

Note : Il n'existe pas géographiquement de DR9, ce numéro étant réservé, dans les systèmes d'information, au traitement d'opérations non déconcentrées.

La délégation Île-de-France Villejuif (DR1) remplace les délégations Île-de-France Est (DR3) et Paris A (DR1) qui ont fusionné.

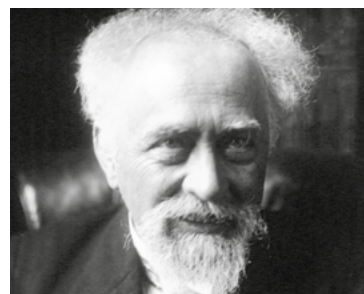
À l'étranger

Le CNRS contribue au rayonnement de la recherche française dans le monde à travers 80 *International research laboratories* et 8 bureaux de représentation à l'étranger.

Nombre d'*International research laboratories* par pays et bureaux à l'étranger :



LE CNRS, UN PEU D'HISTOIRE



19 octobre 1939. La France vient d'entrer en guerre. Elle crée le CNRS afin de « provoquer, coordonner et encourager les recherches en science pure ou appliquée ». Mais le Centre ne constitue pas une création ex nihilo. Il vient couronner une vaste campagne de mobilisation en faveur de la recherche, portée par le prix Nobel de physique Jean Perrin et qui a atteint son apogée sous le Front populaire avec le soutien du ministre de l'Éducation nationale Jean Zay. Ces deux personnalités, considérées comme les pères fondateurs du CNRS, reposent aujourd'hui sous la coupole du Panthéon.



Confronté après mai 1940 aux menaces et aux pénuries de l'Occupation, le CNRS reprend son essor à la Libération. Ses ambitions sont précisées : il accompagne l'émergence de champs nouveaux, encourage l'interdisciplinarité, investit dans l'équipement scientifique pour permettre à la France de se maintenir à la pointe de la recherche internationale.

Le CNRS noue à partir des années 1960, des liens étroits avec les autres acteurs de la recherche à travers le pays, en premier lieu avec les universités.

Le CNRS connaît un puissant développement au fil des années 1960, passant de quelque 6 000 personnels en 1959 à près de 17 000 dix ans plus tard. Les projets d'instituts nationaux sont alors mis en chantier : celui d'astronomie et de géophysique (INAG, ancêtre de l'INSU), qui voit le jour en 1967, et celui de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), qui aboutit en 1972.

Ses personnels, devenus titulaires de la fonction publique en 1982, sont regroupés dans des départements scientifiques – transformés en « instituts » en 2009 – qui permettent de structurer l'action du CNRS dans tous les domaines.

Le CNRS, devenu un EPST en 1982, participe à l'ensemble des programmes mobilisateurs au niveau national.

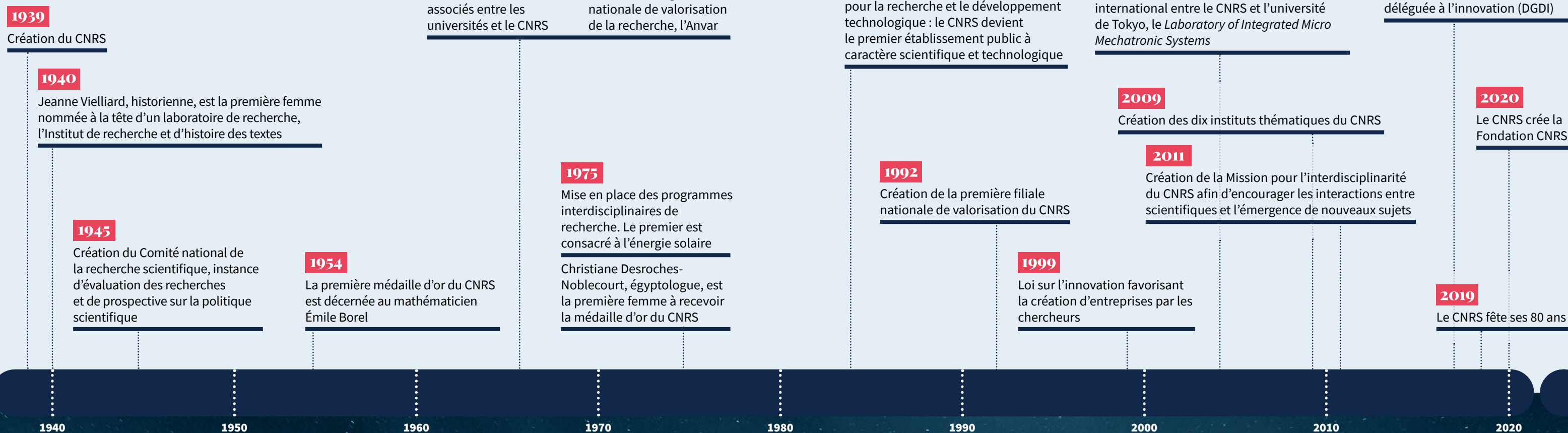
À l'aube du 21^e siècle, le CNRS développe sa présence, sa reconnaissance et son rayonnement international puis encourage l'interdisciplinarité avec notamment la création d'une mission dédiée en 2011.

En 2020, la Fondation CNRS voit le jour pour soutenir les recherches des laboratoires du CNRS.

Le CNRS organise sa mission autour de six axes :

- **Soutenir** dans tous les domaines une recherche fondamentale au meilleur niveau mondial.
- **Promouvoir** la pluridisciplinarité, en particulier autour des grands problèmes de société.
- **Travailler** en lien avec les acteurs industriels et économiques sur les innovations de rupture.
- **Jouer un rôle** moteur dans la présence de la recherche française **au niveau international**, notamment dans les grandes infrastructures et programmes européens.
- **Refonder les partenariats** avec des universités autonomes.
- **Apporter une culture et une expertise scientifique** aux décideurs et à la société.

Quelques dates clés



PRODUCTEUR
DE CONNAISSANCES

Le CNRS occupe une place de premier plan dans la recherche mondiale. Plus de 52 000 publications scientifiques sont issues annuellement de ses plus de 1 100 unités de recherche, ce qui place le CNRS dans le top 5 de plusieurs classements internationaux (Nature Index, Scimago Institutions Rankings, etc.).

MOTEUR
DE L'INNOVATION

Le CNRS a signé des accords-cadres avec plus de 20 grands groupes industriels et compte plus de 150 structures de recherche communes avec des entreprises. À la tête d'un portefeuille de plus de 5 800 familles de brevets, le CNRS est le 6^e déposant de brevets en France (INPI).

RÉVÉLATEUR
DE TALENTS

22 lauréats du prix Nobel et 12 lauréats de la médaille Fields ont travaillé dans ses unités mixtes de recherche. Près de 600 chercheurs et chercheuses ont obtenu une bourse de l'ERC (European Research Council).

PARTENAIRE
DES UNIVERSITÉS

Le CNRS développe des partenariats forts avec les universités au travers d'unités mixtes. Il s'implique également dans les politiques de sites.

ACTEUR
À L'INTERNATIONAL

Le CNRS contribue au rayonnement de la recherche française dans le monde, au sein de l'espace européen de la recherche, à travers 80 *International research laboratories*, plus de 1 400 contrats de recherche européens et 8 bureaux de représentation à l'étranger.

CRÉATEUR
DE START-UP

Le CNRS a mis en place une politique d'accompagnement et d'encouragement à la création d'entreprise dans les laboratoires pour un transfert efficace des technologies. Les scientifiques du CNRS contribuent chaque année à la création d'une centaine de start-up.

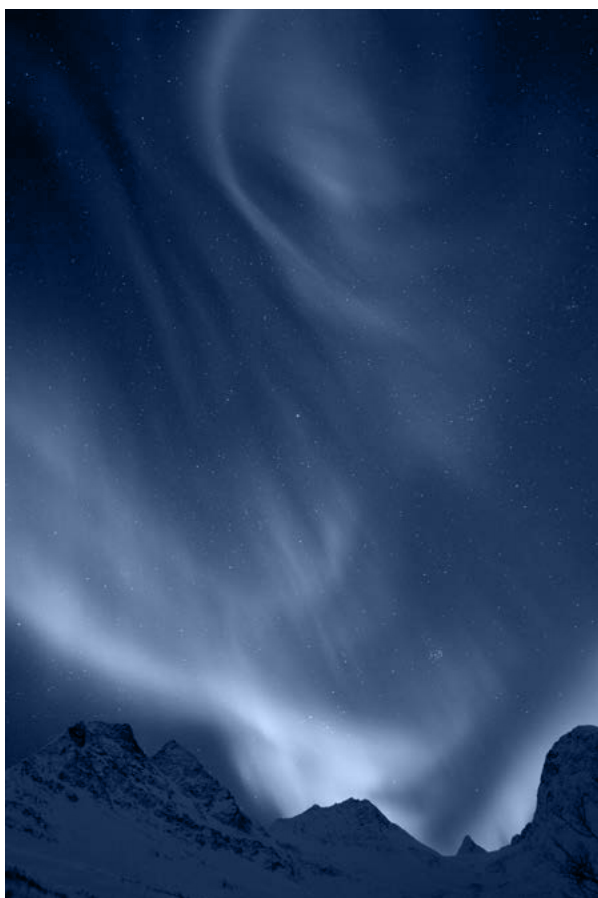
DIFFUSEUR
DE SAVOIRS

Le CNRS diffuse les résultats de la recherche auprès du grand public à travers une revue, un journal en ligne, des événements et une production originale sur les réseaux sociaux.

PILOTE
DE GRANDS ÉQUIPEMENTS

Télescopes, accélérateurs de particules, calculateurs et grandes bases de données : le CNRS est impliqué dans la conception et le pilotage de très grandes infrastructures au service de toutes les disciplines.

Crédits photo :
Couverture : © Jean Mouette-CNRS Photothèque
Page 1 : Antoine Petit : © Frédérique PLAS-CNRS Photothèque
Pages 2-3 : Antoine Petit, Brigitte Perucca : © Frédérique PLAS-CNRS Photothèque / Christophe Coudroy, Marie-Hélène Beàuvais, Nicolas Arnaud, Jean-Yves Marzin, Reynald Pain, Stéphanie Thiébaut : © CNRS délégation PMA / Jean-Luc Moulet : Christophe Lebedinsky-CNRS Photothèque / Jacques Maddaluno, Pascal Auscher : DR / François-Joseph Ruggiu : © E. Masson-CNRS / Astrid Lambrecht, Ali Charara, André Le Bivic, Bruno Chaudret, Alain Schuhl : © Cyril Frésillon-CNRS photothèque.
Page 4 : © Jean Mouette-CNRS Photothèque / Virginie Bonnaillie-Noël : © CNRS / Patrick Nédellec : © CNRS délégation PMA / Sylvie Rousset, Denis Veynante, Martina Knoop, Éric Humler : DR.
Page 5 : © Projet Hévée-CC-BY-SA-CNRS Photothèque / Claire Werlen, Christophe-Alexandre Paillard, Hugues de La Giraudière, Jean-Marc Voltini : DR / Marie-Laure Inisan-Ehret : © Inria-Photo C.Tourniaire / Philippe Gasnot : © CNRS Photothèque-Franck Juery / Myriam Fadel : © CNRS délégation PMA / Muriel Sinanidès : © CNRS DR06.
Page 6 : © Emmanuel Perrin-CNRS Photothèque / Yves Fenech, Arnaud Vasseur : © CNRS délégation PMA / Carole Chrétien : © Cyril Frésillon-CNRS Photothèque / Johanna Michielin : © Studio Falour / Jean-Gabriel Ganascia : DR / Maité Armengaud : © Éric Jalibert photosignedestemps@gmail.com
Page 7 : © CNRS photothèque-Madeleine Ries / Joël Moret-Bailly, Dorothee Berthomieu : DR / Rémy Mosseri : © Christian Malette / Gaëlle Bujan : Nicolas Busser-CNRS / Elisabeth Kohler, Jean-Marc Le Martin : © CNRS Délégation PMA / Blandine Genthon : © Hannah Assouline.
Pages 8-9 : Clarisse Lefort : © CNRS Valérie Deborde / Véronique Debisschop : DR / Marie-Hélène Papillon : © Laurent Leclercq-CNRS / Philippe Cavalier : © CNRS DR05-N. Naguet de Saint-Vulfran / Edwige Helmer-Laurent : © Université de Lorraine / Frédéric Faure : © CNRS DR07-Vanessa Cusimano / Ludovic Hamon : © CNRS DR08-Linda Jeuffrault / Patrice Soullie : © CNRS DR10-Nicolas Busser / Jérôme Paret : © CNRS photothèque-Cyril Frésillon / Ghislaine Gibello : © CNRS DR13-Aurélien Lieuvvin / Jérôme Vitre : © CNRS DR13-Aurélien Lieuvvin / Christophe Giraud : © CNRS DR14-Frédéric Maligne / Younis Hermès : © CNRS délégation PMA / Hélène Maury : © CNRS délégation PMA / Gabrielle Inguscio : © CNRS DR17-Gabrielle Inguscio / Christophe J. Muller : © Laurent Leclercq / Christine Brunel : © CNRS-Nicolas Busser / Aurélie Philippe : © CNRS DR20-John Pusceddu.
Page 10 : Source : Agence de presse Meurisse — Bibliothèque nationale de France, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=13368501> / Source : Agence de presse Meurisse — Gallica Digital Library wikimedia



Aurore boréale en Norvège, environ 70° de latitude nord, région de Tromsø, près du glacier Steindalen, dans les Alpes de Lyngen, le 14 mars 2010. Après un retard inexpliqué de son cycle, l'activité du Soleil a redémarré début février 2010 entraînant un regain d'activité aurorale dans les régions les plus septentrionales.

© Jean Mouette/CNRS Photothèque

CNRS

3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

01 44 96 40 00

www.cnrs.fr

